L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JUIN 1871.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 7 JUIN 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Quartier et le Chemin du Bayou.—Un autre terrain, avec bâtisses, borné par le Chemin du Bayou et les rues Highland, Quartier et Galvez. Et à 5 heures P. M., rue Front Levée, entre Conti et Bienville, 600 barils vides et des meubles.

Par Eug. Tourné, au No 9 rue St-Louis—12 cristaux et un boucaut de faïence.

Par D. E. Morphy, au No 2 rue des Magasins,—quincaillerie, plaqué, coutellerie.

Par Geo. Pearson, à 11 heures, au premier étage de la résidence Nos 54, 56 et 58 rue Baronne—l'ameublement de cinquante chambres à coucher, verrerie, faïence, etc. Aussi, l'installation du gaz.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, au No. 36 de la Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION :

☞ Propriété améliorée et vague de valeur à l'encan, par le Shérif.—

Nous appelons l'attention du public sur les ventes aux enchères qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif; ces ventes comprennent

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Galvez et Johnson.

2o—Et un terrain situé dans le même District, faisant face au Chemin du Bayou et à la rue Galvez, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Pour le détail, voir aux annonces.

ATTENTION !!

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui, à 5 heures P. M., sur les lieux, rue Front Levée, entre celles Conti et Bienville, Deuxième District, à l'adjudication de 600 barils et les meubles et effets qui s'y trouvent.

☞ Par Geo. Pearson, à 11 heures, continuation de la vente du contenu de la résidence Nos 54, 56 et 58 de la rue Baronne, consistant en bois de lits, bureaux, armoires, tables, matelas, tapis, faïence, verrerie, plaqué, etc., etc. ☞

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", enseigne des rues Camp et Poydras.

Les Waterworks et les Quais.

Nous avons été les seuls, dans la presse quotidienne de la Nouvelle-Orléans, à nous opposer à l'acquisition des Waterworks par la ville ; nous savions par l'expérience du passé que la ville n'avait jamais rien administré utilement ou économiquement et nous prévoyions ce qui est arrivé : un déficit et un surcroît de dépenses pour la municipalité, sans aucun avantage pour les habitants.

Sur un autre sujet qui n'a pas moins d'importance pour notre communauté, celui des quais ou wharfs, nous n'avons jamais varié d'opinion ; c'est-à-dire que nous n'avons jamais cessé de demander que les quais fussent affermés. l'expérience du passé nous ayant également démontré que le système de la ferme est préférable à tous les points de vue. Mais nos réformateurs font fi de l'expérience du passé. Hommes nouveaux, il leur faut des procédés nouveaux et c'est la communauté qui paie les frais de leurs essais qui, jusqu'à présent, ont tous été malheureux. De même que les waterworks, depuis qu'ils sont administrés par la ville, coûtent plus qu'ils ne rapportent, ainsi les dépenses de l'entretien des quais dépassent de beaucoup les revenus que la ville en retire. On veut bien reconnaître qu'il y a eu de graves abus et on nous dit qu'il y sera remédié. Mais il y a assez longtemps qu'on nous leurre de vaines promesses, et nous demandons que l'on revienne aux errements qui seuls peuvent rendre impossibles les gaspillages administratifs.

Nous recevons, au sujet de ces deux importantes questions, une communication qui émane d'un citoyen, dont l'opinion a pour nous une grande valeur, à cause de ses connaissances pratiques aussi bien qu'à cause de sa position et de son caractère. Elle apporte à l'appui des raisons que nous avons fait valoir contre le projet de M. Delassize, de nouveaux arguments et endosse notre manière de voir à l'égard de la ferme des quais. Quant aux questions que nous adresse notre correspondant nous ne sommes pas à même d'y répondre et nous le référons aux auteurs du projet des Water-Works.

Nlle-Orléans, 5 juin 1871.

Aux Rédacteurs de l'*Abeille*.

J'ai observé dans les comptes-rendus des séances du Conseil des Administrateurs que M. Delassize a proposé un plan, entraînant une dépense de plusieurs millions, pour augmenter les appareils à pomper des Water-Works. Pouvez-vous me donner une idée de la nature des améliorations proposées ? Nous savions tous que ces folles dépenses n'ont d'autre objet que des marchés destinés à soutirer de l'argent aux contribuables déjà écrasés d'impôts dans le but d'engraisser des fonctionnaires peu scrupuleux. Mais on manque rarement d'un prétexte plausible pour recommander au public les projets les plus odieux, je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'informer de la raison ostensible présentée pour cette fraude gigantesque. Je ne puis même pas la deviner, attendu que l'on sait que l'appareil actuel pour pomper est d'une capacité suffisante pour fournir trois fois plus que la quantité d'eau dont on a besoin. La grande machine et les pompes ne fonctionnent que deux heures sur vingt-quatre, tandis que le petit appareil, bien qu'en très bon état, ne fonctionne pas du tout.

J'ai aussi remarqué dans le compte-rendu des séances de l'auguste assemblée, que quelqu'un a proposé d'affermer les quais comme cela s'est fait, il y a quelques années,—période pendant laquelle non-seulement ils étaient tenus en excellent état mais encore produisaient un grand revenu à la ville.—J'ai ensuite vu dans le *Times*, que le plan avait été abandonné, parce qu'on avait en vue d'importants changements pour corriger les abus qui existaient précédemment. Malgré cette attestation, en apparence gratuite, du *Times*, qui paraît être dans le cercle de famille et parle comme d'autorité, y a-t-il, dans cette communauté, un homme de sens qui croie à la réalisation d'un changement dans le sens d'une administration des quais, meilleure ou plus économique.

En qualité de contribuable—exprimant les sentiments du public en général—je demande que les quais soient affermés au plus offrant enchérisseur, à la condition qu'il donnera bonne et solvable caution pour la fidèle exécution de son contrat. Je demande aussi, au nom du public, que le projet sur les Water-Works soit abandonné comme n'étant ni nécessaire, ni justifié et comme étant, même en admettant l'utilité, tout-à-fait contraire à la prudence au moment où la ville est en banqueroute, ses employés impayés, au moment où le commerce est dans un état de prostration, les capitaux inactifs, les travailleurs sans ouvrage, par suite de l'influence atrophiante de l'excès des impôts.

UN CITOYEN.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

PAS LE MOINDRE RETARD. — Tous les trains du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, ont repris leur service régulier et correspondent en temps utile, par Mobile, avec toutes les lignes des villes du Nord et de l'Est.

Deux trains partent tous les jours de la gare et s'arrêtent devant la rue du Canal, à 11 heures du matin et à 5 heures et demie du soir. Le train pour les places d'eau et Ocean Springs part à 2 heures et demie de relevée.

SOURCES CHAUDES DU COMTÉ DE BATH.—Ces sources célèbres, dont les eaux ont une température variant de 86 à 110 degrés Fahrenheit, sont actuellement ouvertes et reçoivent des visiteurs. Les vertus curatives de ces eaux sont recommandées pour les rhumatismes chroniques, la goutte, les maladies de foie, celles de la peau, etc. Les prix sont modérés. Un médecin est attaché à l'établissement, et il y a un bureau de télégraphe. Les sources sont situées dans le comté de Bath, Virginie. On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant par lettre à J. A. August, administrateur.

ASSESSMENTS Nos. 58, 59 et 60.—Voyez dans nos colonnes d'annonces, l'avis de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, rue Carondelet, 120, relatif aux décès de Werner Fors, George Martin, et J. Jeff. Hall.

☞ Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet No. 6, on peut conserver la viande, le poisson, et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un avantage précieux pour les familles, les pensions et les restaurants.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq [illegible]—Agence, rue du Canal, 182.

Secours aux Inondés.

Nous publions plus loin la liste des souscriptions déjà recueillies par le comité de secours pour les inondés. Elle atteint le chiffre de six mille piastres environ, et elle atteste, de la part d'un grand nombre de citoyens, un louable empressement. Mais ce n'est là qu'un commencement et cette somme est hors de proportion avec les besoins auxquels il faut faire face. Aussi, comptons-nous voir la souscription grossir rapidement par de nouvelles contributions. Les sociétés et beaucoup de citoyens individuellement, donnent un concours actif à l'œuvre d'humanité que réclament les souffrances des inondés. Les éloges ne sont pas nécessaires à ceux qui font leur devoir, mais la publicité donnée aux actes de dévouement doit stimuler le zèle de tous, et les bons exemples que la presse pourra signaler auront certainement des imitateurs. Nos lecteurs trouveront, dans d'autres parties du journal, les faits parvenus à notre connaissance.

CONCERT AU BÉNÉFICE DES INONDÉS.—Nous sommes heureux de voir que les pauvres inondés ne resteront pas sans secours, car la détresse où un grand nombre d'entre eux se trouve, a éveillé partout ici des sentiments de fraternité et de bienveillance. Le fameux Club Quartette Allemand manifeste, aujourd'hui, sa sympathie en annonçant qu'il donnera vendredi soir, 9 juin, à la Salle des Odd-Fellows, un Grand Concert vocal et instrumental sous la direction de M. E. Groenevelt et l'on peut être sûr que ce sera une affaire brillante, car le club renferme de nombreux artistes pour le chant et la musique. M. Groenevelt est lui-même un de nos violons les plus distingués. Un programme détaillé de ce concert sera publié vendredi matin dans l'*Abeille*. D'après ce qui nous a été rapporté, nous pouvons annoncer d'avance qu'il sera on ne peut plus attrayant.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE.—On verra, par un avis inséré plus loin, que le Conseil d'administration de cette Société met les salles de l'Asile à la disposition des sociétaires dont les demeures auraient été envahies par les eaux.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—Cette Société, après avoir alloué une somme de $50, vient de nommer un Comité de cinq membres, pour recevoir des souscriptions en faveur des inondés. Tout don en nature ou en numéraire, sera reçu, quelque minime qu'il soit. On trouvera autre part les noms et les adresses des commissaires.

SOURCES CURATIVES.—Les sources connues sous le nom de "Healing Springs," dans le comté de Bath, en Virginie, sont actuellement ouvertes au public. On peut s'y rendre par le chemin de fer de Chesapeake et Ohio, de la gare de Millboro ou de celle de Covington. On passe, pour y arriver, par des sites extrêmement pittoresques. Il y a un médecin attaché à l'établissement et un bureau de télégraphe. Voir l'annonce dans la partie anglaise de l'*Abeille*, ou écrire pour plus amples renseignements à l'agent B. M. Quarles, sur les lieux.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont tout que des éloges.—S'adresser au 182 de la rue du Canal.

☞ MM. Cayard & Cie, ex-propriétaires du Napoléon III, de Vera-Cruz, viennent d'ouvrir une pension privée au No 77, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon. Ces messieurs se recommandent à leurs anciens amis et au public en général pour obtenir leur part de patronage, qu'ils méritent, tant sous le rapport de la bonne table, que par les prix modiques qu'ils sont déterminés à maintenir pendant la mauvaise saison. Les familles qui désiront recevoir leurs repas à domicile feront bien de s'adresser à MM. C. Cayard & Cie.

AUX PASSAGERS POUR LE TEXAS. — Le steamer *City of Norfolk* partira de Brashear City ce matin, en correspondance avec le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, ligne Morgan. Le steamer *Whitney* suivra et partira jeudi, qui est son jour régulier. Les passagers prendront le bateau du ferry, devant la rue Ste Anne, à 7 heures et demie précises du matin.

Nouvelles Additionnelles par le Télégraphe.

Paris, 1er juin.—De nouvelles exécutions ont eu lieu ce matin. A 7 heures, trois déserteurs de l'armée du gouvernement, accusés en outre d'être entrés au service de la Commune, ont été fusillés dans la cour du Musée d'Artillerie. Plus tard, quatre autres prisonniers, convaincus d'avoir participé à la destruction de la colonne Vendôme, ont été fusillés sur le Pont-Neuf devant de nombreux spectateurs rangés sur les parapets du pont et sur les toits des maisons voisines. Des sentiments de sympathies se manifestaient pour les prisonniers, coupables seulement, disait-on, d'avoir obéi aux ordres de la Commune. Ils étaient misérablement vêtus et paraissaient avoir souffert de la faim. L'un d'eux, ayant refusé de se laisser attacher les mains derrière le dos, a été renversé d'un coup de crosse sur la tête. Ils ont tous été tués à la première décharge.

Au règne de terreur pour les honnêtes gens a succédé un règne de terreur pour les communeux. Beaucoup sont cachés, dit-on, dans les maisons de la rue Bonaparte et dans celles situées derrière le Musée de Cluny. Des détachements de soldats font des perquisitions dans ces quartiers.

Paris, 1er juin.—Les cafés du boulevard des Italiens et des rues voisines, qui ont ouvert ce matin, sont remplis de gens discutant la situation. Un nouveau journal à 2 sous, le *Tricolore*, est dans toutes les mains. Ce journal discute les probabilités de la restauration des princes d'Orléans, en soutenant que les communistes, les communeux et des socialistes continueront dans l'avenir, comme ils l'ont fait dans le passé, à rendre le maintien de la République impossible en France. Cet article, habilement écrit et pleins de faits malheureusement trop vrais, excite beaucoup d'attention.

Versailles, 1er juin.—En cette ville comme à Paris, les sentiments anti-monarchiques se manifestent avec force dans toutes les classes. Il est certain que toute tentative de rétablir l'empire soulèverait une opposition universelle et très violente.

Une opinion analogue existe dans la plupart des grandes villes, et, si l'on venait à essayer de renverser la République, des atrocités semblables à celles qui ont été commises dans Paris, se reproduiraient probablement à Bordeaux, Lyon et Marseille.

D'autre part, les habitants des campagnes, qui s'étaient ralliés franchement à la République, en sont dégoûtés par l'effroi que leur a inspiré la conduite tyrannique et criminelle de la Commune de Paris.

En présence de ce double courant d'opinion, il est probable que l'Assemblée nationale attendra que l'ordre matériel soit parfaitement rétabli et que le calme soit rentré dans les esprits, avant de se prononcer sur la forme définitive du gouvernement.

France.

Versailles, 18 mai 1871.

Je vous envoie à la hâte quelques indications sur l'importante séance d'aujourd'hui, dont vous recevrez le compte-rendu un jour ou deux plus tard.

M. de Meaux a présenté le rapport de la commission sur le traité de paix, qui en recommande la ratification. Le regret de consentir aux dures conditions est atténué par la pensée que les Prussiens ne seront pas longtemps en position d'exercer leur influence sur les affaires de la France.

M. Pouyer-Quertier ayant assuré la commission qu'il payerait promptement le milliard et demi, l'amiral Fourichon pense que le traité devrait être ratifié en silence et d'une manière digne.

Le général Chanzy lit un discours par lequel il s'oppose, à l'ensemble du traité, parce qu'il le regarde comme inexécutable plus dur dans ses conditions que les préliminaires, et spécialement désavantageux par la cession d'un territoire près du Luxembourg.

Une motion faite à l'effet de fermer la Chambre en comité secret est retirée, parce que après le discours de Chanzy, cela serait inutile.

Un membre s'oppose à la cession de districts lorrains en échange d'une concession à Belfort, en disant que cette proposition venant du prince de Bismark, ne présage rien de bon.

L'amiral d'Hornoys pense que l'échange est désavantageux. Son discours provoque des applaudissements, qui perdent toute leur valeur lorsque M. Thiers a parlé.

M. Thiers, dans sa réponse, a cherché à démontrer que la frontière du Luxembourg n'offrait aucune protection militaire, et que la cession proposée de ce côté n'affectait nullement les intérêts politiques de la France, tandis que Belfort donne de grands avantages militaires en permettant un passage par les Vosges. M. Thiers a ajouté : "Belfort a acquis une importance considérable, [illegible] de Strasbourg. J'ai lutté pendant quatre heures pour obtenir Belfort, avec une énergie extraordinaire. Mais une simple forteresse ne suffit pas, dans le temps présent. Nous avons besoin sur notre frontière d'une forteresse capable de donner, par l'étendue de son territoire, asile à une forte armée.

Les nouveaux cantons ajoutés à Belfort mettent les Vosges en communication avec le Jura, et font de Belfort une des plus puissantes forteresses de l'Europe. Le prince de Bismark ne désire que les districts houillers des Ardennes pour se gagner les Alsaciens et pour développer l'industrie des provinces rhénanes. Mais la France possède ailleurs des districts houillers beaucoup plus riches, et la cession territoriale en question est de peu d'importance."

M. Thiers rappelle à l'Assemblée l'opposition qu'il a faite à la déclaration de guerre, et dit toute la peine qu'il a éprouvée à se voir forcé de signer un traité de paix semblable à celui qui est devant la Chambre. Il a protesté contre les calomnies proférées contre lui, et il a ajouté :

"Je dois déclarer que je regarde ce traité comme un acte du plus grand patriotisme. D'ailleurs, comme le général Chanzy l'a dit, ce ne sont pas les diplomates, mais les militaires d'un pays, qui font les traités de paix. Les personnes engagées dans les négociations ont fait leur devoir, et je couvre leurs travaux de ma responsabilité."

M. Thiers a terminé en rendant hommage aux défenseurs de Belfort ; il a spécialement mentionné le nom du colonel Denfert, et il a cité un passage d'une lettre de cet officier, qui corrobore les opinions de M. Thiers.

Le général Ducrot et le général Chabran ont exprimé leur approbation de l'échange de territoire sous le point de vue militaire.

La seconde clause du rapport a été alors consentie par 440 voix contre 98, et le traité a ensuite été approuvé dans son entier.

Résumons maintenant de quelques jours. A l'issu de la séance orageuse de jeudi dernier, il y a eu réception de M. Thiers. Les membres de la majorité de l'Assemblée, blessés de l'attitude de M. Thiers, se sont abstenus de s'y rendre, et ses salons semblaient une succursale de la salle du Jeu de Paume.

Toute la gauche était au grand complet, avec une partie du centre gauche.

M. Thiers a fait un chaleureux accueil aux députés qui l'avaient soutenu et si vivement à l'Assemblée, et qui lui promettaient de le soutenir énergiquement.

Voici le résumé de sa réponse aux protestations sympathiques des députés de la gauche :

"Je vous remercie de l'appui si patriotique que vous m'avez prêté. Je suis heureux de voir les hommes qui représentent la République, me soutenir dans la tâche difficile que j'ai acceptée et que j'espère conduire à bonne fin en peu de temps. Je me suis prononcé pour la République. Vous comprenez que si moi, un vieux monarchien, je déclare que la République est la véritable forme à donner au gouvernement de la France, ce n'est pas sans de longues réflexions que je suis arrivé à cette conviction. Je suis un honnête homme. A mon âge on n'a plus qu'un intérêt : laisser de soi un bon souvenir. Je ne tromperai donc personne. Je ne trahirai jamais la République. Tant que je serai à la tête du gouvernement, la République ne sera pas en péril.

"Une certaine partie de la droite se montre hostile à ma personne. Que puis-je y faire ? Est-ce parce que je ne veux me prêter à aucune combinaison ? Le duc D... voulait l'ambassade de la Russie. M. T... voulait que je ressuscitasse les candidatures officielles ; je ne les ressusciterai pas. Mon Dieu ! je sais bien pourquoi ces messieurs m'attaquent.

C'est parce que je ne fais pas peur aux et pour leurs amis ce qu'ils demandent. J'en suis bien fâché. Mais avec votre appui et celui du pays, j'espère rétablir enfin l'ordre qui nous est si essentiel, avec la République qui ne l'est pas moins. J'ai conscience que plus tard on me rendra justice."

Je me suis risqué dans Paris ces jours derniers. Quelle pétaudière ! La Commune ne se réunit plus parce qu'elle ne se réunirait que pour s'arrêter. Pyat demanderait la tête de Delescluze. Delescluze demanderait la tête du colonel Brunel, qui commandant au village d'Issy, avoue que ses troupes ont pris la fuite avant-hier et fait publier sa lettre par Rochefort, qui la cache à la fin de son journal. Le Comité central mettrait en accusation tous ceux qu'on oublierait. Il faut le voir comme je le vois, pour croire possible ce que Fou a sous les yeux. Il y a des moments où 200 Versaillais entreraient la plus facilement du monde dans cette ville où l'ordre ne règne encore que parce que tout le monde se fait peur partie du gouvernement.

Prenez au seul de ceux qui sont quelque chose à l'heure présente, et eût parlant de son voisin, de sa bêtise, de son incapacité, il vous avouera que tout est perdu. Viennent quelqu'un qui ne crie pas absolument : "Vive la Commune!" le même vous dira que Versailles est perdu, que le midi se lève et que l'Assemblée va se réunir à Tours.

Rossel, Delescluze et Pyat jouent à cache cache. Delescluze veut reprendre Rossel, Pyat voudrait le prendre. Pyat a le Comité pour lui, Delescluze à la Commune, Rossel a une bonne cachette dont il ne sortira pas, redoutant ceux qui veulent le faire dictateur autant que ceux qui veulent le faire fusiller.

Comment se fait-il, au milieu de tout cela, qu'il ait quelques hommes au rempart ? C'est là un sujet d'étonnement pour ceux qui réfléchissent ; cela est devenu, il est vrai, une affaire de quartier ; le sud de Paris est tenu en exil par le canon.

Au Nord, on a livré, hier, le neuvième arrondissement au Comité central, il fallait voir les rues pleines de fédérés, les maisons fouillées, les prisonniers tout pâles menés à la sacristie de Notre-Dame-de-Lorette, aussi grotesques de peur que ceux qui les arrêtaient d'impudence et d'ineptie. Quelque chose comme une terreur, musique d'Offenbach. Le soir, Montmartre a tiré. On avait fait venir les habitants. N'importe, la foule était stupéfiée. On a fait ripaille chez M. Thiers, grand feu dans le jardin, sous les beaux arbres : on dansait, on riait. De temps à autre, quelques coups de clairons sinistres : au loin, la générale battue à tour de bras, des ombres passant le long des maisons éclairées par le feu, puis le canon faisant vibrer les carreaux. On eût dit que le quartier tout entier brûlait.

Toutefois, n'ayant été ni arrêté, ni fusillé, ni brûlé, comme on dort mal, je suis sorti de bonne heure et ai voulu prendre l'air. On tirait peu, je me suis dirigé du côté des Champs-Elysées. J'ai rencontré trois chiens. En tournant la rue de Morny ou de la Commune, j'ai aperçu quelques pièces d'artillerie derrière la barrière de l'Etoile. Quelques artilleurs cachés me firent signe de m'éloigner. Comme tous les Parisiens, je commence à connaître les obus. Je traverse. Au milieu de la chaussée arrive un obus, puis un autre. J'approche d'une maison et rase tout le long du mur, regardant un bout d'affiche datée du 5 septembre 1870. Autre obus. De seconde en seconde, cela tombait en sifflant et buttant sur le sol. La maison près de laquelle je me tenais est écornée ; je redescends en méditant sur les désagréments de l'invention de la poudre. Je prends la rue François Ier, comptant trouver un peu de calme. Autre obus. Ma foi, tant pis ! Je traverse et ne reçois rien qu'une bouffée de poussière. Rien n'est aussi sain qu'une promenade le matin, mais encore ne faut-il pas la prolonger. Je regagne mon quartier et je lis sur les murs que tous les hommes de moins de quarante ans vont être arrêtés s'ils refusent de marcher. Vous le voyez, il n'y a pas moyen de s'ennuyer une minute.

M.

LA SITUATION DE LA FRANCE.

L'*Evening Post* a publié la correspondance télégraphique que voici :

"Washington, 30 mai.

"Une lettre adressée de Versailles à un Américain résidant à Washington contient d'intéressants renseignements sur les intentions et la politique de M. Thiers et de son gouvernement.

"Le signataire de la lettre a dîné chez M. Thiers, et il a pris note de la conversation du président du conseil. M. Thiers paraissait plein d'espoir. Il avait réussi, disait-il, à force de prudence, à empêcher l'intervention des Allemands dans les affaires de Paris, trompant ainsi le secret espoir de Bismark. En même temps, le gouvernement a su réorganiser une armée dont l'effectif est de cent cinquante mille hommes. Chacun reconnaît qu'elle est supérieure en discipline et en puissance à l'armée qui a été défaite l'année dernière.

"Quant à l'avenir politique et commercial du pays, M. Thiers croit qu'on peut l'envisager sans crainte. Mais dans l'état de désorganisation où se trouve actuellement la société, il vaut mieux retarder pendant un an au moins la solution finale. Lorsque la machine politique aura recommencé à fonctionner régulièrement, il sera temps de faire appel au peuple pour qu'il se prononce sur ses destinées futures.

"L'auteur de la lettre ajoute que l'insurrection actuelle n'est pas réellement une guerre civile, mais une guerre entre le peuple français et les aventuriers de toutes les nations de l'Europe qui ont pris possession de Paris. Ces aventuriers étaient décidés à détruire la ville s'ils ne pouvaient la gouverner. La conciliation était impossible avec ces hommes, et le gouvernement de M. Thiers, en détruisant leur pouvoir, a rendu un grand service à tous les Etats de l'Europe."

L'Agonie de la Commune.

UN DOCUMENT IMPUDENT.

Pendant que l'on démolissait la colonne Vendôme, qu'on se livrait à des actes inqualifiables de vandalisme et de pillage, une minorité importante de la Commune protestait publiquement contre la nomination d'un Comité de salut public seul responsable, ce qui n'empêchait pas le citoyen Paschal Grousset d'adresser, en faveur du maintien de l'anarchie à Paris, un appel aux grandes villes de France.

A chaque ligne de cet appel à l'insurrection, perçait le désespoir d'hommes qui comprennent que l'heure du châtiment est arrivée, et que rien désormais ne peut plus les soustraire à l'expiation de leurs crimes.

Non seulement ce cri de désespoir ne trouve pas d'écho en France, mais il ne réussit pas à inspirer la moindre pitié.

Nous reproduisons ce document comme une pièce à ajouter au dossier des événements de Paris, et comme un témoignage de confiance qu'ils ont en dépit l'énorme de la lutte qu'ils avaient entreprise.

AUX GRANDES VILLES.

Après deux mois d'une bataille de toutes les heures, Paris n'est ni las ni entamé.

Paris lutte toujours, sans trêve et sans repos, infatigable, héroïque, invaincu.

Paris a fait un pacte avec la mort. Derrière ses forts, il a ses murs ; derrière ses murs, ses barricades ; derrière ses barricades, ses maisons, qu'il faudrait lui arracher une à une, et qu'il ferait sauter, au besoin, plutôt que de se rendre à merci.

Grandes villes de France, assisterez-vous immobiles et impassibles à ce duel à mort de l'Avenir contre le Passé, de la République contre la Monarchie ?

Ou verrez-vous enfin que Paris est le champion de la France et du monde et que ne pas l'aider, c'est le trahir ?....

Vous voulez la République, ou vos votes n'ont aucun sens ; vous voulez la Commune, car la repousser ce serait abdiquer votre part de souveraineté nationale ; vous voulez la liberté politique et l'égalité sociale, puisque vous l'écrivez sur vos programmes ; vous voyez clairement que l'armée de Versailles est l'armée du bonapartisme, du centralisme monarchique, du despotisme et du privilége, car vous connaissez ses chefs et vous vous rappelez leur passé.

Qu'attendez-vous donc pour vous lever ? Qu'attendez-vous pour chasser de votre sein les infâmes agents de ce gouvernement de capitulation et de honte qui mendie et achète, à cette heure même, de l'armée prussienne, les moyens de bombarder Paris par tous les côtés à la fois ?

Attendez-vous que les soldats du droit soient tombés jusqu'au dernier sous les balles empoisonnées de Versailles ?

Attendez-vous que Paris soit transformé en cimetière et chacune de ses maisons en tombeau ?

Grandes villes, vous lui avez envoyé votre adhésion fraternelle ; vous lui avez dit : "De cœur, je suis avec toi !"

Grandes villes, le temps n'est plus aux manifestes ; le temps est aux actes quand la parole est au canon.

Assez de sympathies platoniques. Vous avez des fusils et des munitions : Aux armes ! Debout, les villes de France !

Paris vous regarde, Paris attend que votre cercle se serre autour de ces lâches bombardeurs et les empêche d'échapper au châtiment qu'il leur réserve.

Paris fera son devoir et le fera jusqu'au bout.

Mais ne l'oubliez pas, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nantes, Bordeaux et les autres.

Si Paris succombait pour la liberté du monde, l'histoire vengeresse aura le droit de dire que Paris a été égorgé parce que vous avez laissé s'accomplir l'assassinat.

Le délégué de la Commune aux relations extérieures,

PASCHAL GROUSSET.

Nous croyons qu'avant d'apposer sa signature à ce document insensé, le citoyen Paschal Grousset aurait bien fait de jeter un coup d'œil sur ces lignes publiées par le *Figaro*, et qui le concernent, ainsi qu'un de ses collègues de la Commune :

"Les citoyens Jules Vallès et Paschal Grousset sont priés de vouloir bien passer à la caisse du *Figaro* pour y régler définitivement leur situation : le citoyen Jules Vallès pour quelques mille francs, le citoyen Paschal Grousset pour quelques centaines de francs.

"Nous ne sommes pas inquiets, mais le temps se couvre, et les encaissements à Cayenne sont très difficiles."

LA MENACE DU FEU.

On lit dans le *Cri du Peuple*, du 15 mai :

"On nous avait donné, depuis quelques jours, des renseignements de la plus haute gravité dont nous sommes aujourd'hui complètement sûrs.

"On a pris toutes les mesures pour qu'il n'entre dans Paris aucun soldat ennemi.

Les forts peuvent être pris l'un après l'autre. Les remparts peuvent tomber. *Aucun soldat n'entrera dans Paris.*

Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra.

Que l'armée de Versailles sache bien que Paris est décidé à tout plutôt que de se rendre."

Et plus loin :

"Haut les cœurs, en avant !

Réparons les fautes des incapables et les crimes des traîtres.

Et, si l'ennemi se permet de franchir les remparts qui déjà lui étaient presque livrés, que chacune de nos maisons devienne une forteresse, et que *Paris mine sauté, s'il est nécessaire, avec l'armée royaliste.*"

CHRONIQUE LOCALE.

SECOURS AUX INONDÉS. — On verra, par la lettre suivante que nous envoie l'archevêque de la Nlle-Orléans, avec prière de l'insérer, que ce prélat, ému du malheur qui vient de frapper une partie de la population de notre ville, engage les catholiques de la Nlle-Orléans à appliquer au soulagement des victimes de l'inondation l'argent qu'ils avaient résolu de dépenser en illuminations pour la célébration religieuse du 18 juin :

Archevêché de la Nlle-Orléans, 5 juin 1871.

A MM. Thos. Layton et autres, formant le Comité d'arrangement pour la manifestation catholique du 18 juin prochain.

Messieurs,

Dans le programme que vous m'aviez soumis et que j'avais approuvé pour la manifestation catholique du 18 juin, les catholiques étaient invités à illuminer leurs maisons. Depuis que cette résolution avait été adoptée, une inondation désastreuse a porté la désolation et la misère dans une partie de notre population. Dans ces circonstances, je juge à propos de retrancher du programme ce qui avait rapport aux illuminations. J'espère que les catholiques se feront un devoir d'appliquer au soulagement des victimes de l'inondation ce qu'ils auraient dépensé pour se conformer à cette partie du programme.

Croyez-moi, Messieurs, votre affectionné ami et Père en J.-C.,

†NAPOLÉON JOSEPH,
Archevêque de la Nlle-Orléans.

LEVÉE DE FONDS POUR LES INONDÉS.—On trouvera dans notre partie anglaise une très longue liste de souscripteurs au fonds de secours pour les inondés. En un jour, les souscriptions reçues par MM. Slocomb, Fortier et Cavaroc se sont élevées à $6,000, et l'œuvre continue. Tout annonce qu'elle produira beaucoup, car chacun comprend qu'il faudra beaucoup pour secourir tant d'infortunes. Chacun donc, nous en sommes convaincu, donnera ce qu'il pourra. M. Lemarié a collecté pour sa part, nous assure-t-on, plus de $9,000.

L'INONDATION.—L'eau continue à se retirer des grands bassins de navigation, mais elle ne baisse que très lentement dans la plaine inondée. Cette dernière eau est prisonnière et ne pourra disparaître qu'à la longue et sous l'influence du soleil de juin. Ce résultat nous explique le rôle que les canaux jouent dans notre système de desséchement ; ils reçoivent les eaux de pluie mais introduisent dans le sein de la ville les eaux du Lac. Il en sera ainsi à plus forte raison lorsqu'on aura élevé une digue contre ses mêmes eaux. Toute inondation ne pourra être combattue qu'à force de machines, et il faudra surveiller avec un soin extrême les levées de tous les canaux ayant communication avec le Lac ; si une seule de ces levées faiblit nous reverrons encore les mêmes désastres.

Hier, vers trois heures, on avait reçu au quartier-général de la police, le rapport suivant :

"L'eau a baissé considérablement à Manchac et est tombée de 2 pouces à Milneburg. Pas d'eau chez Dénéchaud, ni chez Boudro. L'eau couvre environ un mille de la voie de Pontchartrain. Tout le môle est à sec."

Ce qu'il faut faire maintenant c'est de couper les levées des canaux afin d'y faire entrer l'eau stagnante qui retournera ainsi au lac.

L'officier Jourdain rapporte qu'il a découvert ceux qui ont coupé la levée du canal Claiborne, dans le 3me District, lundi matin et qu'il a pris des mesures pour les faire arrêter. L'un deux est déjà en état d'arrestation, nous ignorons son nom.

UN DES INCONVÉNIENTS DE L'INONDATION.—L'usine du Gaz n'est pas dans l'eau, mais elle est sur l'eau et les fournaises sont continuellement menacées. La compagnie fait annoncer au public qu'elle a pu jusqu'ici, à grands frais, défendre les feux contre l'eau, mais le poids est considérable et elle craint d'un moment à l'autre une irruption du fond vers la surface. La compagnie fait bien d'avertir le public afin qu'il se précautionne contre l'obscurité en achetant de l'huile ou des chandelles, mais nous croyons que le danger est à peu près passé. L'eau a baissé jusqu'ici assez lentement dans la plaine, mais le temps nous paraît réglé et il n'y a plus d'apparence de pluie. Par conséquent, la chaleur atmosphérique absorbera rapidement l'eau stagnante. Nous croyons donc que la compagnie du Gaz peut se rassurer et le public aussi.

LE COMITÉ DE SECOURS.—La police vient de mettre à la disposition de ce comité dix bateaux, pourvus chacun d'un drapeau blanc, marqué de la lettre R en bleue, ce qui signifie SECOURS. Ces bateaux sillonnent maintenant les sections submergées et distribuent gratuitement des vivres et des remèdes à ceux qui en ont besoin.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion régulière hier sous la présidence du maire Flanders. Etaient présents MM. Walton et Shaw seulement.

Les administrateurs Lewis, Delassize et Bonzano, commissaires du fonds de secours pour les inondés, étant occupés à distribuer des provisions au marché Claiborne, le Conseil n'était pas en nombre pour délibérer. En conséquence, sur la motion de M. Walton, le Conseil s'est ajourné à jeudi.

UNE SOUSCRIPTION DISTINGUÉE.—Nous apprenons que le gouverneur Warmoth a fait une contribution de $250 au fonds de secours pour les inondés. C'est M. Cavaroc qui a reçu la souscription de son Excellence.

SERPENTS DANGEREUX.—Dans les inondations, les serpents-congres sortent des bois et s'introduisent partout où l'eau trouve un fond, une rigole ou un conduit quelconque. Ces serpents sont fort vénimeux. On nous assure qu'un homme et une femme qui marchaient pieds nus dans l'eau, ont été piqués par ces reptiles, et que [illegible]

Quant à la femme, on nous rapporte qu'elle est en grand danger. Avis aux personnes qui [illegible]

[illegible]

VOL.—La résidence de M. Joseph Thomas, rue Tchoupitoulas, près la rue Gaiennie, a été visitée par des voleurs [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Les élections supplémentaires en France.

Le Constitutionnel demande un plébiscite pour la forme du gouvernement.

Opinion de Thiers sur l'affaire des princes d'Orléans.

Conditions qu'il voudrait leur imposer.

Pas de colonne Vendôme.

Le projet de reconstruction est retiré.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Liverpool, 6 juin—Arrivés : City of London, Darian.

Paris, 6 juin—Plusieurs fonctionnaires de l'Empire sont candidats à l'Assemblée pour les élections supplémentaires.

La *Vérité* dit que tous les ministres qui ont fait partie du gouvernement du 4 septembre, devraient donner leur démission. Ce journal se prononce aussi contre un plébiscite.

Les forts proposés pour l'intérieur de Paris seront élevés à Montrouge et aux Buttes Chaumont. Le génie commence déjà les travaux.

Bucharest, 6 juin—La session des Chambres de la Roumanie a été ouverte par le prince Charles qui a été reçu avec enthousiasme.

Rome, 6 juin—Par ordre du Pape une grand'messe a été célébrée aujourd'hui pour le repos des âmes des prêtres assassinés.

Londres, 6—Schamacher, le meurtrier des généraux Lecomte et Thomas, a été arrêté.

Le procès de Rochefort et d'Assy a été ajourné.

On a découvert dans les égouts de Paris des fils pour faire sauter la ville.

Gambetta est toujours à San Sebastian.

Versailles, 6—Le *Constitutionnel* dit que le premier devoir de l'Assemblée est de remplir les vacances au nombre de 120 ; ensuite d'assumer des pouvoirs constituants, et finalement d'ordonner un plébiscite pour décider de la forme du gouvernement.

Versailles, 6 juin—Le président Thiers, dans sa conférence avec le comité nommé par l'Assemblée, pour considérer le bill concernant les princes d'Orléans, a dit qu'il fallait y mettre pour condition que les princes ne pourraient exercer de fonctions avant l'expiration de deux années, et qu'ils pourraient être expulsés de France s'ils se livraient à quelque intrigue pour leur restauration au trône. On dit maintenant que Thiers n'insiste plus sur ces conditions.

Un projet de loi pour la reconstruction de la colonne Vendôme a été retiré.

Paris, 6—Le service postal est complètement rétabli.

10,000 Communistes, prisonniers, seront transportés dans la Nlle-Calédonie.

La découverte d'un document important a fait retarder les procès devant la cour martiale de Versailles.

Berlin, 6—Les relations commerciales entre l'Allemagne et la France ont été rétablies sur le même pied qu'avant la guerre.

Rome, 6—Une lettre encyclique recommande aux catholiques, dans le monde entier, d'adresser des remerciements à Dieu à l'occasion du jubilé.

Londres, 6 juin—La Chambre des Lords a adopté un bill autorisant le Canada à organiser un gouvernement territorial entre le Domaine et le Pacifique.

Une dépêche de Hong-Kong jusqu'au 6 mai, rapportant qu'un navire avec des coolies, parti de Macao pour Callao, a pris feu en pleine mer, et que 600 de ces coolies ont péri dans les flammes. On n'a pas de détails sur ce triste événement.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico, 30—Les journaux de l'opposition accusent Lerdo de Tejada d'avoir été l'instigateur de nombreux assassinats pour servir ses propres intérêts.

La ville de Tampico tient toujours. Le gouvernement a accordé à Th. E. Massey, B. Scammons et leurs associés, de New-York, le droit d'établir une grande loterie avec prix de $180,000 et $200,000. Le premier tirage aura lieu en septembre.

Les élections auront lieu le 25 juin. Le gouvernement augmente la force de l'armée régulière ; l'opposition dit que c'est pour maintenir Juarez au pouvoir.

Le ministre Romero a triomphé sur ses adversaires.

Le général Escobedo souffre d'une maladie des poumons.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 6 juin—Les insurgés ont tué le célèbre colonel Miguel Peras et sept de ses hommes, près de Guantanavo. Des petites bandes d'insurgés se sont avancées près de Trinidad.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 6—Le Comité du travail de la Convention des journaliers a fixé à $2 50 le prix de la journée ; beaucoup d'ouvriers ont refusé d'accepter. Des discours incendiaires ont été faits hier soir. En voici un échantillon :

Marcellus West a dit qu'ils étaient tous des travailleurs, et qu'il leur fallait du travail pour empêcher leurs familles de mourir de faim, et que, si les entrepreneurs les en privaient, ils auraient leur sang, et que s'ils continuaient, il leur dirait d'enlever la tête d'un entrepreneur de dessus ses épaules partout où on le trouverait. Il leur a dit d'aller dans leurs districts, d'y former des associations, d'élire des délégués à une convention, et d'être prêts à faire l'affaire des sacrés entrepreneurs Yankees, les plus vils et les plus méprisables des hommes sur la terre.

Aujourd'hui les nègres ont fait plusieurs démonstrations, sept ont été arrêtés à un endroit par la police.

Voici un document relatif aux événements.

Bureau du gouverneur, 6 juin 1871.

M. Gleason : En vue de la difficulté actuelle avec les ouvriers, et pour le maintien de la paix dans la ville, nous suggérons que vous suspendiez le travail (à) Septième, jusqu'à ce que l'on puisse adopter les mesures que demandent les circonstances.

Signé : H. D. Cooke, James A. Magruder, S. P. Brown.

En recevant cette note, M. Gleason qui occupait des blancs, travaillant à $1 50 par jour, a suspendu ses travaux.

Vers le 1er août le département du revenu interne émettra de nouveaux timbres, qui ne pourront être contrefaits.

Le gouverneur Orr, dans sa déposition devant le comité, a dit qu'il ne connaissait pas de Ku-Klux dans sa partie de l'Etat ; il croit qu'il y avait [illegible] qui a fait dépasser les votes en 1872.

Washington, 6—Le gouverneur Cooke dit dans une lettre au bureau des travaux publics, que le salaire de $1 50 est un beau prix pour un jour de travail et qu'il ne faut pas se laisser intimider par la populace. Il conseille de comprendre les intérêts du capital et [illegible] du travail [illegible] par le prix de la main d'œuvre.

NOUVELLES DIVERSES.

Kingston, 5—Le consul anglais à Maracaibo est retourné à son poste ; le ministre anglais à Caracas a refusé d'envoyer des [illegible]

[illegible]

Des avis de Pérou disent que la paix règne et que [illegible]

Bolivie, 10 mai—Il y avait plusieurs candidats pour la présidence [illegible]

New-York, 6—Le navire Europe [illegible]

sur le pont, la tête fendue, le second maître avait le bras brisé, et d'autres blessures. Deux matelots et un passager ont été aussi très maltraités. Le navire Europe a été conduit à bord du brick pour le ramener à New-York.

New-York, 6—Arrivés : Ville de Paris.

Galveston, 6 juin—La terrible tempête qui a commencé samedi dure encore. Le vent du Sud-Est a poussé les vagues sur l'île et a fait plusieurs pieds d'eau dans la partie basse de la ville. Deux milles du chemin de fer de Houston ont été rendus impraticables. Le pont sur la baie a tenu bon. Le steamer Alabama, de la ligne Morgan, avec une cargaison de bestiaux et de moutons pour la Nouvelle-Orléans, a été jeté à la côte, à environ 20 milles à l'ouest [illegible]

Le bateau Virginie Dore, de Cardiff pour Galveston, avec une cargaison de sel, a coulé à environ 3 milles à l'est d'ici, dimanche soir. On a recueilli les 14 hommes d'équipage qui étaient restés attachés aux mâts depuis dimanche matin à 3 heures.

Nombre de bâtisses ont été emportées dans la partie basse de la ville et sur les bords du Golfe. Personne n'a péri. La vélocité du vent, dimanche à 10 heures du soir, était de 30 milles à l'heure. Il est tombé 6 pouces d'eau depuis samedi à 3 heures de l'après-midi.

Houston aussi a eu sa tempête qui a causé beaucoup de dommage.

San Francisco, 6—Luby et Burke, exilés irlandais, ont reçu une immense ovation avec une procession civile et militaire aux flambeaux.

New-York, 6—Le chemin de l'Erie, le central de New-York, le central de l'Hudson et de la Pennsylvanie ont haussé de 25 pour cent le tarif de prix pour l'Ouest.

Parmi les visiteurs aux assises générales de la Cour, aujourd'hui, était John Breckinridge.

Boston, 6—Une jeune dame de Moultonboro, N. H., a été outragée par H. O. Smith, domicilié du village de Meredith, pendant qu'elle était sous l'influence de l'éther. Smith s'est enfui dans les bois. Les habitants du voisinage courent après lui.

New York, 6—Le Grand Maître de la Loge de l'Etat de New York a dit qu'il avait rappelé la commission de leur représentants en France, et que des relations fraternelles sont impossibles avec la maçonnerie française.

MARCHES EUROPEENS.

Londres, 5 juin, soir—Consolidés [illegible] Bonds 90 1/2.

Liverpool, 6 juin, soir—Coton actif à la clôture, Upland prix de 6 1/2 à 6 1/4. Orleans 8 3/8, ventes 15,000 ; Blés et farines fermes.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 6, au soir. — Coton calme. Vendu 2807 balles à 19 7/8. Farine sans changement. Whiskey ferme à 93.

New York, 6, au soir.—Argent facile de 3 à 5. Or 112 1/2. Gouvernements en hausse de 1/8. Louisiane 68 et 69. Levée 68 1/2 et 64.

New York, 6—Expédié aujourd'hui, en espèces, $681,000.

Mobile, 6—Coton ferme. Mid. 18. Stock 19,000 balles.

Galveston, 6—Coton actif et excité. Bon ordinaire 16 1/2 à 14 3/4. Stock 31,487 balles.

Savannah, 6—Coton en bonne demande. Mid. 18 1/2. Stock 15,087.

Memphis, 6—Coton : le marché est tout à fait déprimé.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 6 juin—Descendant, le Greenback, le W. J. Wicks, le W. J. Pike. Il continue à pleuvoir. Les planteurs sont très découragés. Le fleuve baisse d'un pied par jour.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 6 h. P. M.—Arrivés : le steamer Hanover, de Brême, par la Havane ; le brick Oriental, en 65 jours de Gênes ; le navire Mohawk, en 67 jours de St-Nazaire, France, sur lest.

Passe à Loutre, 6 p. m.—Arrivé : le steamer Florida, de St-Marks.

(Dépêches d'hier soir.)

Versailles, 6 juin.—Les députés des départements occupés par les Prussiens demandent que la question relative aux princes d'Orléans ne vienne qu'après le payement de la dette de guerre et le départ des Prussiens.

Les nominations suivantes ont été faites : Lambrecht, ministre de l'intérieur ; Lefranc, ministre de l'agriculture ; Cissey, ministre de la guerre ; Léon Say, préfet de la Seine ; Leflo, ambassadeur à St-Pétersbourg.

Le calme règne dans toute la France.

Londres, 6 juin.—Les princes d'Orléans refuseront de prendre leurs siéges dans l'Assemblée de France.

Auguste Vermorel, journaliste connu par [illegible], est mort.

L[illegible] rentrent à Paris.

ACTE D'ACCUSATION DE ROSSEL.

Voici, d'après le *Journal officiel* de la Commune, l'histoire de la grrrande conspiration qui avait été ourdie contre l'existence du gouvernement de l'avenir :

Deux forces se trouvaient en présence à Paris, le pouvoir légal représenté par la Commune et le pouvoir militaire.

Dès les premiers jours, cet antagonisme se manifesta. La Commune, obligée de discuter chacune de ses résolutions, déroutait les chefs militaires qui résolurent de s'emparer du pouvoir ou de profiter de la situation.

Deux moyens se présentaient aux ambitieux : faire un nouveau 18 brumaire et assumer sur sa tête le danger d'un attentat contre la République, ou jouer le jeu de la réaction. (Cluseret l'avait déjà essayé.)

Arrivé au pouvoir, jeune et plein d'ambition, Rossel, entre ces extrémités, choisit un moyen terme. Assez ambitieux pour désirer par tous les moyens la fortune et les honneurs, dissimulé au point d'avoir pu cacher son ambition jusqu'au jour de sa chûte, il lui manqua l'énergie nécessaire à l'exécution de ses projets.

Depuis un mois, Rossel était en relation avec Versailles. Cissey le général : avec une habileté machiavélique, il parvint à le faire arrêter et protesta ensuite, de toutes ses forces, de son affection pour son ancien général.

Le citoyen Rossel pouvait en effet reconnaître les bontés du général pour lui ; il lui devait la haute position qui allait lui permettre de lâcher la bride à son ambition.

Picard lui avait promis un million pour faciliter l'entrée dans Paris. Par l'intermédiaire du citoyen Grossel, Thiers ajouta la promesse du grade de colonel du génie, avec des fonctions importantes au ministère de la guerre.

Rossel rejeta ces offres. Ses conditions par l'intermédiaire du citoyen Lamperrière, ex-réfugié de Londres, homme des moins honorables, furent celles-ci :

Un million par fort livré, deux millions pour l'entrée à Paris, la confirmation au grade de colonel du génie, et cinq cent mille francs pour les frais nécessaires à cette œuvre de corruption.

Le 9 mai, Rossel, par les mains du capitaine de mobiles Viardes et du sergent Paris Camé, reçut un à-compte de deux cent quarante mille francs. Oui, cet infâme employé. Immédiatement la redoute du Moulin-Saquet était prise par les troupes de la réaction. Dans vingt endroits les héroïques défenseurs de la Commune étaient livrés aux coups de mousquets et sans artillerie.

Pendant ce temps, Rossel cherchait par des semblants d'énergie à se concilier l'affection de la garde nationale. Profitant de sa situation, il multipliait dans l'administration, sous prétexte de réorganisation, les ordres, la confusion, au prétexte de l'ordre.

Le Comité central résolut d'arrêter, pendant qu'il en était encore temps, la désorganisation, et que le délégué voulait introduire dans l'administration. Il demanda la destitution de Rossel. Celui-ci, croyant à force d'habileté ; mais le Comité central résolut de déjouer la conspiration qu'il pressentait sans en avoir les preuves.

Le comité de salut public appuyait de toutes ses forces le délégué à la guerre.

Heureusement, devant ces manœuvres réunies, le comité de la garde nationale se résolut à agir vigoureusement. Rossel alors, par l'intermédiaire d'un prêtre nommé Charles, fit demander à Ernest Picard le payement des cinq cent mille francs qui lui restaient dûs. Nouvelles menées.

Alors on tenta de mettre en œuvre pour achever le plan de conspiration par le [illegible]. Ce plan était bien simple.

Douze mille hommes, commandés par Rossel, choisis dans l'élite de la population de Paris, devaient être conduits entre Issy et Vanves.

Vanves et Issy devaient être abandonnés à la suite de cet échec, et la Commune livrée un général.

Tel était le plan proposé à Versailles par le délégué de la guerre. Mais celui-ci en avait un autre. Il voulait, après avoir fait massacrer la fleur des républicains, renverser la Commune et s'emparer du pouvoir de la dictature.

On sait comment le plan échoua. Le comité central, sur les instances des citoyens Protot, Eudes et Rigault, voulut déjouer la situation. Le retard apporté à l'exécution des ordres de Rossel fut déclaré [illegible]

[illegible]

Rossel, décrété d'accusation, parvint à s'échapper [illegible]

[illegible]

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feue Dame MARIE LOCOMBE LEVEQUE, le Mercredi, 7 juin 1871, à sept heures précises du matin, à l'Eglise St Joseph, rue Commune. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux.

Bureau de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, rue Carondelet, No. 120.

Nlle-Orléans, 4 juin 1871.

Les membres de cette Association sont informés des décès des membres suivants : Werner Fors, décédé à Mobile, le 3 mars 1871 ; George Martin, décédé en cette ville, le 17 mars 1871 ; J. Jeff. Hall, décédé en cette ville, le 17 mars 1871. Ils sont invités, sous cet avis, à vouloir payer, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No. 120, la somme de $1.25 pour chacun des décès, avant le 11 juillet 1871.

E. W. YOUNG, Secrétaire.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Entrepôt de Thé, No 17 de la rue de Chartres.

[illegible] rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie—comprenant trente différentes qualités et couleurs, reçues d'être débarquées et qui sont offertes à bas prix, EN GROS et en détail.

A. BROUSSEAU & CO.

CONCERT DE BENEFICE POUR VENIR AU SECOURS Des Victimes de l'Inondation.

LE CLUB QUARTETTE ALLEMAND Sous la direction de E. Groenevelt, Ecr.

—DONNERA—

UN GRAND CONCERT Vocal et Instrumental

A LA SALLE DES ODD-FELLOWS, Vendredi soir, 9 juin, à 8 heures.

Un programme détaillé sera publié dans les journaux de vendredi.

Prix d'admission—UNE PIASTRE. On peut obtenir des billets dans tous les magasins de musique, au Teutonia National Bank et à la salle le soir du Concert.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Le Conseil d'administration informe les sociétaires qui se trouveraient exposés à l'inondation que les salles de l'Asile seront mises à leur disposition.

Par ordre du Conseil. Le Secrétaire A. BARRIAL.

Secours aux Inondés.

Nlle-Orléans, 7 juin 1871.

Le COMITÉ DE SECOURS a l'honneur d'annoncer au public que des contributions en nature seront reçues au magasin de l'angle des rues Canal et [illegible]

Il fait un appel à la charité généreuse des citoyens de la Nouvelle-Orléans.

E. CAVAROC, A. FORTIER, C. H. SLOCOMB.

Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle.

A une séance tenue le 5 du courant, la société a résolu qu'une somme de cinquante piastres serait allouée aux souffrants, victimes de l'inondation.

Il a été résolu, en outre, qu'un comité de cinq membres serait nommé :

MM. L. PERRON, rue d'Orléans No 17 ; Wm VIGERS, rue St Pierre 26 ; E. DAVIS, rue St Pierre 2 ; E. BARTHELOT, rue Dauphine 34 ; J. ABEILARD, rue de Claude 102,

sont chargés pour recevoir les dons, soit en nature soit en numéraire, pour venir en aide aux souffrants des inondés.

P. E. DUMART.

N. B.—Tout don, quelque minime qu'il soit, sera reçu avec reconnaissance et distribué selon les vœux du donateur.

CLUB ESPAÑOL.

Los miembros que lo componen se reunirán hoy, MIERCOLES, á las 7½ de la noche, en el local de costumbre.

Por orden del Presidente. V. G. FERNANDEZ, Secretario.

Banque Crescent City.

Nlle-Orléans, 7 juin 1871.

Conformément à l'article premier de l'amendement de la charte de cette Banque, avis est donné aux actionnaires de venir échanger [illegible]

CHS. FAURIE, Jr., Caissier.

GRANDE LIQUIDATION.

Le soussigné informe les marchands de la campagne, ainsi que ceux de la ville, qu'il entend mettre en vente à partir de demain, 10 juin 1871, et pendant deux mois et demi

Un magnifique Stock de $200,000 DE VETEMENTS CONFECTIONNES POUR HOMMES ET JEUNES GENS.

Linge de peau, Chaussure, Casquettes.

Les ventes se feront en gros, demi-gros et détail à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

C. LAZARD, Au No 188 rue Vieille-Levée.

C. CAYARD & Cie.,

(Ex-Napoléon III, de Vera-Cruz),

VIENNENT d'ouvrir, au No 77, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon, à la galerie de VERANDAH,

Une pension bourgeoise—Excellente table, bons vins. Prix de la pension : $1 par semaine. Cette maison fournit aux familles qui désirent recevoir leurs repas du dehors.

Chiens Trouvés.

Il a été trouvé deux chiens-chevreuil noirs marqués de rouge. Le propriétaire de ces animaux est invité à venir les réclamer au magasin, rue Union, entre Girod et Urquhart, en payant les frais.

P. THIEL.

TOUT EST RETABLI.

TOUS LES CONVOIS —DU— Chemin de fer de Jackson Partent aux heures indiquées.

Ils partent du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à 8 heures du matin et 4:30 de l'après-midi. Les dimanches, il n'y a que le [illegible]

Les billets se vendent au No. 21 de la rue du Camp, coin Commune, et au dépôt.

G. W. SCOTT, Agent-général pour les passagers.

GRANDE VICTOIRE —POUR LES— Charrues de Jas. H. Hall & Co.

—A LA— FOIRE D'ETAT DU TEXAS.

PREMIER PRIX décerné aux meilleures CHARRUES faites aux Etats-Unis ; trois prix au-dessus de tous les concurrents.

Pour le service et la simplicité, elles sont sans égales.

HERF & HOGAN, QUINCAILLERS EN GROS, &c., No 23 rue Tchoupitoulas.

Demande de Gardienne.

On demande une femme blanche d'un âge mûr pour s'occuper d'un jeune enfant et coudre. S'adresser immédiatement au No 232 de la rue de Chartres, de 11 heures à midi.

A Louer,

[illegible] GODCHAUX, [illegible] de la rue du Canal, ou à M. L. LECANU, rue Magazine.

AVIS.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1871.

COMME le capital de cette BANQUE a été réduit à un million de piastres et qu'il existe un surplus qui doit être distribué, [illegible]

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau de la Société de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1871.

AVIS est donné aux Actionnaires de cette Société que les comptes de la Compagnie sont maintenant prêts et peuvent être examinés au Bureau de la Société. [illegible]

Par ordre, EMILE WILTZ, Secrétaire.

Cuisinière et Domestique.

On demande immédiatement une bonne CUISINIÈRE créole et une domestique pour l'enfant. S'adresser au No. 11, rue de [illegible]

Dissolution de Société.

La raison sociale qui existait entre A. TERTROU et P. L. RENOUDET, sous le titre de A. TERTROU & Co, est dissoute de ce jour, par limitation. Les deux parties sont autorisées à signer pour la maison en liquidation.

A. TERTROU, P. L. RENOUDET.

Le soussigné continuera les affaires pour son compte.

A. TERTROU.

Chemises de Dessous Electriques !

CHEMISES DE DESSOUS EN FLANELLE ROUGE, SANS COUTURE [illegible]

N. G. FOLGER, No. 11, rue du Camp.

AVIS !!

Bonnes affaires !!

A partir de ce jour, je vendrai en détail au prix de gros [illegible]

CHEMISES TOUT TOILE, [illegible]

LES DRS. CHARLES E. KELLS

[illegible]

Bière d'Ecosse, Porter de Londres,

[illegible]

Pianos Pleyel.

Nous avons encore en magasin un assortiment complet de ces célèbres instruments, dont nous disposons à des prix réduits.

Zera & Bremer,

196 RUE DU CANAL, Entre Baronne et Dryades.

Genièvre, Fromage.

30 caisses Sauce Worcester de Lea & Perrins ; [illegible] de Fromage Tête de maure ; [illegible] do Pâté gruyère ; [illegible] Genièvre de Hollande ; [illegible] do de ; [illegible] de 12 bout, Genièvre de Hollande ; [illegible] Bouteilles à Genièvre ; [illegible] caisses Saucissons de Lyon ; [illegible] Café Java ; 4 caisses Langues de Bœuf fumées.

En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI, 16 Royale.

Attendu, par les steamers "St.-Louis" et "Cortes", lundi :

FROMAGE DE GRUYERE.

50 meules fromage de Gruyère. [illegible] Prune française. [illegible] Champagne Mousseux. [illegible] Vin du Rhin des meilleures marques. [illegible] grand assortiment de Whiskey et Brandy en main.

A vendre par JULES ROSE, No [illegible] rue Natchez, entre Magasins et Camp.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

No. 124 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 3 juin 1871.

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

Le 2 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende scrip de TRENTE POUR CENT sur le montant net des primes [illegible]

—DIRECTEURS.—

P. Fourchy, D. McCoard, [illegible] ; F. Lesconnet ; D. A. Chaffraix ; J. P. Fernandez ; [illegible] ; P. S. Wiltz, Jos. Hey.

Chas. Lafitte.

Compagnie Teutonia d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Mer, aux taux les plus bas.

Le Bureau est maintenant au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Capital	$1,000,000
Souscrit	760,000

A. EIMER BADER, Président. [illegible] ENGSTFELD, Vice-Président. Théo. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs : [illegible]

AVIS.

M. LUCIEN J. DOIZE a été admis comme associé dans ma maison, le 1er mai 1871. Le nom de la maison sera H. F. GIVEN & CO.

H. F. GIVEN.

FUSILS, QUINCAILLERIE et COUTELLERIE, à très bas prix.—S. B. CHURCHILL & BRO., au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. [illegible]

S. B. CHURCHILL & BRO.

Dr. C. BLANKE, DENTISTE.

416 et 418 [illegible]

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR. Opérations faites à prix très modérés.

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR avec toutes les installations pour la fabrication du vermicelle et macaroni.

Conditions libérales. S'adresser à M. VERGNOLE, 73, Vieille-Levée.

A Vendre, POUR CAUSE DE DEPART, UNE CONFISERIE,

Située dans le Premier District—Bonne clientèle.

S'adresser à ST. L. DESTEZ, Rue St-Charles, No 15.

C. P. HOLLE & CO., Négociants Commissionnaires ET EXPEDITEURS. —ET— Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.

Agents pour la vente du célèbre Lager Beer de Cincinnati.

61........Rue des Magasins.........61

DENTISTES.

Préservez vos dents.

J. A. CASABAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE, [illegible] RUE DU CANAL [illegible]

[illegible]

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

186 et 188, rue Vieille-Levée, 186 et 188.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 18 et 20 de la rue Vieille-Levée.

Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane.

BUREAUX—No 120 de la rue Carondelet—au premier.

—OFFICIERS—

A. H. D'MEZA, Président. JULES LAPÈNE, Vice-Président. E. TOMATIS, Trésorier. JOS. M. LOEWENSTEIN, Surintendant. ALBERT VOORHIES, avocat. R. BLOOMFIELD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. H. D'Meza, J. J. Wickerling, Rudolph F. Theurer, Oscar Bercier, B. Bloomfield, E. Tomatis, Albert Voorhies, Jules Lapène, F. P. Martinez, Jos. M. Loewenstein.

—OBJET ET BUT—

La préparation, la manufacture et la vente d'engrais fertilisants, de désinfectants, de déodorisants, de désinfectants portatifs et sanitaires, le dépouillement des fosses, de tout sous la patente de Jos. M. Loewenstein.

—SOUSCRIPTION AUX ACTIONS—

Cinq ($5) piastres par action, à payer au moment de la souscription ou sur demande ; cinq ($5) piastres, de plus, par action, tous les trente jours (30) jours, à partir de la date de la souscription jusqu'à ce que vingt-cinq ($25) soient payées par action—après quoi il ne sera plus fait de demande des engrais.

—CAPITAL—

Capital [illegible]

—ACTIONS—

[illegible]

Liquidation POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs clients et au public en général, qu'ils vendront la balance de leur stock, sans égard au prix coûtant, à partir de ce jour.

ST-AMAND & ST-CYR, Encoignure Chartres et Ursulines.

Demande.

TROIS ou quatre messieurs avantageusement connus et qui voudraient être solliciteurs d'une compagnie d'assurance de la vie, recevraient un bon salaire. S'adresser au Lock Box 382.

Changement de domicile.

Le soussigné a l'honneur de prévenir sa clientèle et ses amis qu'il a transporté son magasin de bijouterie de l'encoignure Royale et St-Pierre au No

11.....Rue du Camp.....11

F. RIVERA.

PHARMACIE FRANÇAISE.

ST-CYR BOURDAIS.

ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AUX ORDONNANCES DE MÉDECIN.

Jour et Nuit. PRIX MODÉRÉS. Coin Canal et Rampart.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New-York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible]

S. F. SISKRON, No 23, Commercial Place.

GLACE ! GLACE ! GLACE !

Manufacture de Glace de la Louisiane.

[illegible]

DÉPÔTS SUCCURSALES.

[illegible]

Avis de Société.

LES soussignés ont formé ce jour, une société sous la raison sociale VOORHIES, AUDLEY & CO., pour les affaires d'encan [illegible]

O. VOORHIES, [illegible] AUDLEY, L. E. RENAUD.

Bordeaux.

[illegible] C. CAVAROC & SON.

Perdu,

[illegible]

CASAUX & VERGNOLE.

Maison à Louer,

[illegible]

THEODORE DAMBIGNE & SON.

LE ROI DES ENCRIERS.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 MAI—CLASSE No 134.

[illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.

[illegible]

Compagnie de Fabrique d'Engrais de la Louisiane.

Bureaux, No 120 de la Rue Carondelet, au premier.

LES LIVRES DE SOUSCRIPTION —AU— Capital de cette Compagnie se trouvent aux Bureaux des Directeurs suivants :

A. H. D'MEZA, coin Girod et Peters. OSCAR BERCIER, Nos 46 et 48 de la rue Decatur (Vieille-Levée). ALBERT VOORHIES, No 104 de la rue du Canal. JULES LAPÈNE, Nos 45 et 47 de la rue Vieille Levée, entre Conti et Bienville. RUDOLPH F. THEURER, No 16 de Front Levée, entre Hospital et Quartier. J. J. WECHERLING, No 31 de la rue de la Douane, entre Vieille-Levée et Chartres. F. J. MARTINEZ, No 9 de la rue des Magasins. E. TOMATIS, No 11 du Commercial Place. J. M. LOEWENSTEIN, No 376 de la rue Dryades.

Et aux Bureaux de la Compagnie.

On recevra des souscriptions à une ou plusieurs actions.

A. H. D'MEZA, Président.

HOTEL RAMBAUT, A BILOXI

Le soussigné informe le public et ses amis, qu'il fera la réouverture de son hôtel le 1er JUIN. Il y aura [illegible]

C. RAMBAUD.

Hôtel de la Grande Ile—Bord du Golfe—Louisiane.

Le soussigné ouvrira cet Hôtel le 1 juin 1871.

[illegible] Le steamer "San Nicolas" fera le service les MARDIS et les SAMEDIS. Il quittera le Canal Harvey à 8 heures du matin. [illegible]

Les ordres adressés au Lock Box 488, Nlle-Orléans, recevront une prompte attention.

[illegible] MAROOT, Prop.

Pension Bourgeoise, Baie St-Louis

Les soussignées annoncent au public qu'elles ont formé une société à la Baie St-Louis [illegible] une PENSION à la Baie [illegible]

Vve BOULANGÉ, Vve VAN ROOYEN.

SAISON D'ETE

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

[illegible] RUE DU CANAL [illegible] et [illegible] rue de la Vieille Levée.

MAGASIN DE CONFECTIONNÉS.

LINGE DE DESSOUS. CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16.........RUE ROYALE.........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleures fabriques françaises : Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Pianos, Pianos,

—ET— Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——Rue Royale——9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :

FAIVRE, JELMINI, BORD, [illegible]

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, méthodes, etc., etc.

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE, FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

GRANDE REDUCTION.

La Maison DERBÈS

DESIRANT diminuer son grand assortiment de Modes et Nouveautés, vendra, à dater du 22 mai, au prix coûtant et au-dessous :

Au prix coûtant et au-dessous :

[illegible] CHAPEAUX DE PAILLE POUR DAMES, FILLETTES ET GARÇONS. Allez visiter le No 57, RUE ROYALE.

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment de ville. KUSSENEDT & BIENVENU.

Papiers Peints, &c.

[illegible] GALEPPI [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] CANAL [illegible]

(Incorporée le 15 mars 1836.)

—OFFICIERS.—

[illegible]